

Rapport du Conseil d'Administration

Depuis l'Assemblée du 27 novembre 1937, votre Conseil, dans de nombreuses réunions suivies par tous ses membres, s'est efforcé de gérer l'A.O.I.P. au mieux des intérêts de tous.

Vous aurez à vous prononcer sur son activité et indiquer si les solutions apportées pour la bonne marche de notre Association sont de nature à vous donner satisfaction.

Au cours de ce semestre, nous avons eu à déplorer le décès de nos camarades Alfred Petit, René Rageau, Alexandre Pioger, Emile Grojant, retraités, de notre camarade Edouard Fruchart, associé, de nos camarades Paul Levesque, Lucien Chataignier et Jules Thomas, auxiliaires.

Nos camarades associés Louis Delique, Marcel Iaboc, Georges Couvrat, Louis Plénard, Marcel Daluzeau, Edouard Rolain, Charles Colin, Henri Savel ont fait valoir leurs droits à la retraite, ainsi que notre camarade Léon Bladier, auxiliaire.

Le nombre des retraités s'élève actuellement à 98 hommes et 29 femmes.

Nous proposons à votre approbation, après avis favorable de la Commission d'organisation du travail, l'admission définitive des camarades suivants, ayant accompli leur stage à l'atelier social.

André Fossard, Arsène Comon, René Ziegler, Albert Klein, Jean Rondeaux, anciens élèves de notre Ecole professionnelle; Raymond Gibey, Robert Richou, Alexis Bazire, Pierre Bidanchon, Louis Devoisin, René Laporte, Pierre Herveleu (T), Emile Place, Georges Geniole, Charles Lagarde (T).

Après acceptation de ces camarades, le nombre des sociétaires s'élèvera à 328.

Le Conseil d'administration, d'accord avec la Commission de l'Ecole professionnelle, rétablira, dès que possible, l'égalité entre les admissions des élèves de notre Ecole professionnelle et celles venues de l'extérieur.

Les camarades dont les noms suivent, étant en règle avec les statuts, ont demandé leur inscription :

André Taillandier, Pierre Letertre, Henri Bauer, Aimé Trouchaud (T), Georges Segard, André Denis (T), Lucien Gougeon, Georges Auzanneau (T), Jean Simon, Marcel Robion, Henri Devoisin.

Nous vous rappelons que conformément aux nouvelles dispositions concernant les demandes d'inscription, ces dernières ne sont présentées qu'après l'exécution de l'essai.

En accord avec la Commission d'organisation du travail, il a été décidé de clore momentanément les demandes d'inscription des tourneurs, ceux inscrits étant suffisants pour nos besoins actuels; de plus, le tour de rôle a été modifié de façon à présenter sur une liste séparée les tourneurs (T) et fraiseurs (F).

Nous aurons à vous informer d'un certain nombre d'observations concernant la situation syndicale de professionnels mécaniciens pouvant devenir associés, qui, par suite de l'industrie dans laquelle ils exercent leur profession au moment de leur inscription ou de leur entrée à l'atelier social, sont adhérents au syndicat de cette industrie. Il y aura donc lieu de prendre à ce sujet des dispositions qui, tout en respectant nos décisions concernant la profession, ne gênent pas notre recrutement de main-d'œuvre professionnelle.

L'effectif du personnel occupé à l'atelier social ou sur les chantiers extérieurs est actuellement de 826 personnes, dont 293 associés ou aspirants associés, 373 auxiliaires, 11 ingénieurs, 11 dessinateurs, 48 employées, 4 employés, 16 ouvrières, 65 auxiliaires sur les chantiers de montage de multiples, 4 gardiens.

De plus, 33 élèves suivent les cours techniques et manuels de notre Ecole professionnelle.

Notre effectif est sensiblement le même qu'en novembre 1937.

La nouvelle Commission d'organisation du travail, composée du chef d'atelier et des quatre camarades qui ont accepté de le seconder dans sa tâche, fonctionne maintenant et ne peut que nous apporter des avantages indiscutables. Elle permet de solutionner plus rapidement les questions intéressant les besoins des équipes pour l'exécution des commandes dans les meilleures conditions. Désormais, notre chef d'atelier pourra plus facilement répondre aux exigences de son poste et diriger d'une façon générale toute notre fabrication.

Toutes les attributions de l'ancienne Commission du travail sont maintenant entre les mains de cet organisme permanent, qui réfère au Conseil sur les suites à donner à ses demandes.

Nous avons acheté le matériel suivant : un tour parallèle et un tour précis pour les appareils de mesure, une grignoteuse, un lapidaire. Un groupe de 800 ampères pour le nickel a été commandé pour doubler le groupe existant.

Les difficultés de la finition des bobines en fini tropical nous ont amené à déplacer, transformer et agrandir notre atelier de bobinage, y rassemblant ainsi toutes les opérations. De ce fait, nous avons embauché trois ouvrières, nous permettant ainsi de livrer dans les équipes des bobines complètement terminées.

Cette réalisation est en cours d'exécution, de même que la nouvelle installation des bureaux du service commercial privé et la salle de préservation des calques en cas d'incendie. Deux autres problèmes se posent avec insistance, celui de notre force motrice et les modifications à apporter pour l'accomplissement des travaux insalubres, au trichloréthylène, ainsi qu'au décapage, dont nous devons retirer l'essence et le sablage.

Nous commençons à récupérer l'emplacement de nos terrains sur la rue de Tolbiac. En changeant quelques équipes, nous allons permettre aux presses d'avoir plus d'espace pour travailler. Nous regrettons de ne pouvoir exécuter de façon plus ordonnée notre installation intérieure; nous sommes dans l'obligation de procéder ainsi, ce qui nous force quelquefois à des mesures provisoires imposées par nos disponibilités.

Notre situation financière est la préoccupation constante de votre Conseil d'administration. La grande masse de capitaux, indispensable au financement de nos travaux, nous oblige à suivre la marche de ceux-ci avec le plus grand soin, pour éviter, si possible, de nouvelles demandes à nos banques, avec lesquelles nous entretenons d'excellentes relations.

Le Ministère du Travail nous a accordé, sur le fond de dotation des coopératives, une somme de 200.000 francs, remboursable en cinq ans, sur l'emprunt que nous avons sollicité l'année dernière.

Nous avons réorganisé notre Caisse d'économies, pensant vous intéresser tous; de plus, nous avons remis en circulation les obligations restant de l'émission de 1920. Nul doute que vous fassiez bon accueil à ces mesures.

Nous appelons votre attention sur la baisse de notre capital social. Les demandes de retraites suivent leur cours normal, amenant des remboursements assez considérables, qui sont loin d'être compensés par les ressources que nous apportent les nouveaux sociétaires.

Nous vous proposons d'accepter la nomination d'une Commission chargée d'étudier l'article 8 dans ses dispositions concernant la retenue hebdomadaire, en rapport avec les salaires, pour tendre à équilibrer les fluctuations du capital.

En exécution de la décision du dernier Congrès des Coopératives de production, la Fédération de la région parisienne a été constituée; notre directeur en a été nommé vice-président du Conseil d'administration. Nous pensons que cet organisme aura toujours sa large part de discussion dans toutes conventions ou statuts intéressant la coopération dans ses relations avec le monde du travail.

Nos rapports avec les délégués d'atelier se sont poursuivis normalement.

L'arbitrage sur l'embauchage et le débauchage concernant l'A.O.I.P. n'étant pas encore réglé sur le plan coopératif général, nous aurons donc à en discuter.

Nous avons été amenés, tout en conservant le *statu quo*, à suggérer à la Commission de l'Ecole professionnelle, pour faciliter le choix parmi les nombreuses demandes pour notre Ecole, en dehors des inscrits de droit, un système de discrimination par catégorie basé sur le degré d'instruction. La Commission n'a pas cru devoir nous suivre, comme vous le verrez dans son rapport.

Le Conseil suit toujours la question de l'usine de repli; toutefois, nous ne pouvons

encore vous présenter des solutions concrètes, toutes nos disponibilités étant absorbées par la vie de notre Siège social. De plus, nous sommes tenus d'aménager progressivement notre établissement, pour être en règle avec les dispositions sur la défense passive, une des premières réalisations sera l'éclairage de secours.

Pour la mobilisation industrielle, les pourparlers suivent leurs cours; nous espérons que nos nouvelles commandes intéressant la navigation faciliteront nos démarches.

**

Notre participation à l'Exposition de 1937 a été récompensée fort brillamment. A la classe 8 B pour la Coopération, nous avons obtenu un diplôme d'honneur et à la classe 49, un grand prix. Un certain nombre de coopérateurs et de collaborateurs de l'A.O.I.P. seront bénéficiaires, de ce fait, de médailles ou diplômes.

**

Les camarades Coutelle, Iaboc, Ribeyre étant à fin de mandat, et le camarade Flauzac ayant donné sa démission d'administrateur après une année de fonction, pour se consacrer complètement au Service des mesures, vous aurez à désigner un membre du Conseil pour deux ans et trois pour trois ans.

Le décret du 31 août 1937, paru au *Journal officiel* du 1^{er} septembre 1937, indiquant que les commissaires au compte doivent être nommés pour trois ans, nous vous proposons de renouveler pour cette durée votre confiance à la Coopérative de l'Institut de comptabilité et de contentieux, représentée par M. Maigret.

**

Installations terminées : Draguignan, Lézignan, Oyonnax, Royan, Tarare, Bressuire, Vichy.

Transformations terminées : Limoges, Castres, Grenoble, Saint-Dié, Verdun, Montargis, etc.

En cours de montage : Abbeville, Ajaccio, Gien, Pontivy, etc.

Transformations ou extensions en cours de montage : Nancy, Strasbourg, Mulhouse, Annecy, Nevers, Saint-Raphaël, Paris-Plage, Autun, Fougères, Laon, etc.

En fabrication : Cherbourg, Mayenne, Louhans, Fourmies, Firminy, Cosne, et un auto-commutateur R 6 pour Perpignan.

Extensions ou transformations de : Lisieux, Saint-Dizier, Toul, Lunéville, Vernon, Beauvais, Sarreguemines, Sélestat, Compiègne, etc., et autocommutateur de Caen.

En études : Briey, Saint-Gaudens, Orange, Rodez, Chauny, Romorantin, Provins, etc.

Travaux divers : Postes portatifs, postes 1924, capsules, têtes de répartiteurs, boîtes d'essais et mesures, relais, machines d'appel, autocommutateurs ruraux.

Service commercial : Le Conseil d'administration, désirant que le sous-directeur puisse donner le maximum de son activité à ses délégations à l'extérieur en collaboration avec le directeur, a été amené à désigner un collaborateur auprès du camarade s'occupant de ce service.

Service commercial privé : L'année 1937 apparaît comme l'une des plus favorisées au point de vue chiffre d'affaires, compte tenu des hausses survenues depuis deux ans.

Il y a toujours lieu de surveiller de très près les délais de livraison, tout retard risquant de compromettre gravement le résultat des commandes.

La Société Nationale des Chemins de Fer, établie depuis janvier 1938, n'a pas amené, jusqu'à ce jour, de modifications pour l'acheminement des commandes, et nos appareils y sont toujours très bien notés. Nous devons continuer l'amélioration technique du matériel nécessaire à cette Société, pour rester placés en bonne position.

Le chiffre des commandes pour les différentes Administrations est en amélioration, et il y a lieu de suivre l'adaptation de nos fabrications pour répondre aux besoins de cette clientèle.

La marche de nos agences se poursuit d'une façon satisfaisante.

Comptabilité industrielle : Ce service, après un gros effort, a rattrapé le retard consécutif à la transformation de cette comptabilité; nous pouvons donc contrôler, par des situations trimestrielles, la marche de notre maison; mais, il reste bien entendu que ces résultats ne peuvent être que la conséquence d'une attention constante des chefs d'équipe et des services chargés de faire tous les bons ou virements de commandes, les sorties magasin devant être affectées avec beaucoup de précision pour ne pas grever une commande au détriment d'une autre.

Nous n'avons pas hésité à doter ce service de machines à calculer, mais il reste encore un effort de matériel à envisager pour avoir un résultat profitable.

La partie main-d'œuvre a toujours fait face à son travail et toutes les écritures ont été passées en temps utile.

Le service prévision fonctionne normalement, mais est toujours gêné par les rentrées de matières, dont les délais de livraison ne sont pas toujours respectés.

Service des achats : Nous commençons à retrouver pour certaines fournitures des délais normaux de livraison, ceci en raison du ralenti des affaires dans les industries privées.

La hausse se manifeste toujours, suivant certaines proportions, sur le laiton, le maillechort, le fer et cornières, le tube ébonite, le décolletage, les fils et câbles et la bakélite. Seul le prix de l'ébonite en planche reste inchangé.

Ce service rencontre des difficultés pour la livraison des machines-outils, les délais, tout en étant très grands, ne sont pas tenus en raison des grosses commandes pour les usines fabriquant de l'armement.

Les consultations ont été poussées à leur maximum.

Les prix ont été suivis et étudiés pour nous permettre des achats dans les meilleures conditions.

Des abattements ont même pu être réalisés dans certaines circonstances.

Service des expéditions : Ce service est toujours en progression constante.

Les tournées sont organisées de façon à assurer la bonne marche des livraisons, ainsi que l'expédition des ordres passés par le service d'achats et l'acheminement du travail à domicile.

Notre matériel automobile a été amélioré. Le groupe-moteur de la camionnette a été remis à neuf, et le camion faisant les livraisons journalières vient d'être remplacé. Quant au gros camion, il effectue toujours de nombreux déplacements en province dans les meilleures conditions.

Le respect des délais de livraison ne pourra que faciliter la tâche de ce service qui, par le volume d'affaires de l'A.O.I.P., devient d'une grande importance.

Service des archives : Le service des nomenclatures a répondu normalement à toutes les demandes.

La section des prix de revient s'est efforcée de donner satisfaction aux différents services, malgré les difficultés créées par les fluctuations des cours des matières premières et les changements des taux de salaires.

Service technique Etat. — Les travaux à réaliser par ce département sont toujours très importants; parmi ceux-ci on peut citer :

L'étude d'un meuble interurbain pour Caen, dont la réalisation devra être suivie de près, afin de pouvoir livrer l'installation dans des délais assez courts.

L'étude de l'autocommutateur de Perpignan, pour une partie de laquelle l'étude ci-dessus sera utilisée.

En ce qui concerne l'automatique rural, de nouveaux marchés viennent d'être établis pour les départements des Pyrénées-Orientales, de la Moselle et de l'Aisne.

La mise à jour continuelle de la documentation concernant cette fabrication représente un travail important de vérification et de confrontation des plans.

Les études des travaux d'extension des multiples de Strasbourg, Nancy, Mulhouse et Grenoble se poursuivent à une cadence aussi accélérée que possible.

L'étude des relais de fin pour les multiples extensibles a été reprise pour lui appliquer les conditions des cahiers des charges relatifs aux autocommutateurs.

L'étude entreprise pour la réalisation d'un dispositif de lignes appelantes adapté au multiple extensible de Cherbourg s'est poursuivie et trouvera son application dans d'autres multiples extensibles.

L'étude et les essais d'un dispositif d'insertion automatique d'amplificateurs dans les centres de distribution ayant donné satisfaction, des propositions ont été faites pour deux installations.

L'étude d'un dispositif d'envoi automatique de signaux de fin sur les circuits s'est traduite par une demande de propositions pour la réalisation d'un programme d'essai dans deux régions.

Les études d'installation ou d'extension des multiples extensibles ont toujours le même volume et se poursuivent normalement.

Un projet de multiple démontable a été établi sur cahier des charges de la Télégraphie militaire, mais nous ignorons encore les résultats.

Egalement à l'étude un dispositif indicateur sélecteur de pas d'hélice pour avion.

Service technique privé. — Des études diverses se poursuivent toujours régulièrement pour les Compagnies de Distribution d'Electricité.

Etude de nouveaux types semi-automatiques 10+3 et 20+4.

Etude d'un relai à courant alternatif.

Adaptation des relais 38 et des commutateurs à 51 points aux autocommutateurs à 50 et 100 directions.

Réalisation d'une installation automatique et signalisation d'incendie pour un camp d'aviation.

Etude de postes et tableaux de renvoi.

Etude d'un enregistreur-émetteur à 7 chiffres pour réseau automatique.

Ainsi que différents projets et réalisations pour les grandes Administrations et de nombreuses réalisations de moindre importance.

Service du laboratoire : La mise au point définitive des postes autosélectifs est achevée. Les derniers types établis tiennent compte des différentes possibilités d'exploitation réclamées par la clientèle et des constatations faites sur les postes en service.

Une étude sur des selfs, en cours depuis déjà un certain temps, est actuellement en bonne voie de solution.

L'étude d'une nouvelle méthode de liaison téléphonique et de signalisation entre les passages à niveau et les gares a été mise au point, et une installation actuellement en service donne satisfaction.

Les études entreprises par le laboratoire étant toujours importantes, nous avons été amenés à spécialiser le collaborateur du chef de ce service aux réalisations destinées aux Compagnies de Chemins de Fer.

Service des appareils de mesures : Nous avons eu à enregistrer le départ de M. Picard, qui nous a quittés à la date du 1^{er} mai. La conséquence de ce départ a été, d'une part, la démission du Conseil de notre camarade Flauzac, qui a jugé préférable de se consacrer complètement au service des mesures, et d'autre part, l'embauchage d'un jeune ingénieur. De plus, un ingénieur a été également embauché pour s'occuper spécialement du girocompas.

Les études et réalisations se sont poursuivies d'une façon satisfaisante en ce qui concerne les galvanomètres, électromètres à lampes, potentiomètres, appareils à redresser, etc. Une nouvelle boîte d'essai sur voltmètre a été mise au point pour les besoins de l'Administration des P.T.T.

La série des appareils Assopréci trouve toujours auprès du corps enseignant un accueil très favorable.

La transcription des dessins anglais du girocompas se poursuit, ainsi que l'étude d'ap-

pareils pour la marine française. L'étude d'un prototype de répéteur est terminée et sera incessamment passée à l'atelier.

Bureau d'études : Le bureau d'études a eu à réaliser un travail assez important pour toutes les branches du service technique. Notre camarade Courtot, qui assurait la direction de ce service à la satisfaction de tous, s'est vu dans l'obligation d'interrompre sa tâche, par suite de son état de santé. Votre Conseil avait d'ailleurs jugé indispensable de l'engager à se reposer.

Ce sont donc nos camarades Imbert et Gouby qui assurent la direction du bureau d'études.

*
**

La lecture de ce résumé et l'examen des différents postes du bilan vous montrent l'importance de notre Association. Toutefois, la dure période que nous traversons n'est pas terminée; l'instabilité des prix, des salaires, les aggravations des charges font que nous devons tous redoubler d'énergie et de prudence.

Tous nos efforts doivent tendre à accélérer le rythme de nos livraisons, nous évitant ainsi des amendes ou l'immobilisation de capitaux.

Tous nos instants à l'atelier social doivent être réservés à la production; nous devons éviter toute polémique, toute action discordante, et nous vous demandons de vous serrer autour de votre Conseil pour passer cette époque troublée.

Nous allons vers une économie dirigée et si, à un moment donné, l'Etat fait appel à toutes les forces vives de la nation, nous devons être assez forts pour pouvoir faire entendre notre voix et montrer que la Coopération de Production est une des institutions sur lesquelles le pays peut compter.

Si nous avons l'ambition de jouer ce rôle, nous devons aussi nous rappeler sans cesse les engagements contractés envers nos anciens et songer que, parmi toutes nos œuvres sociales, la plus belle : notre Caisse des Retraites, ne doit connaître aucune difficulté.

C'est en pensant à tous ces problèmes que vous aborderez notre Assemblée générale, où vous aurez à prendre des décisions concernant toutes questions utiles à la bonne marche de notre Association.

C'est en pleine collaboration avec le Conseil que la Direction et les différentes Commissions ont travaillé pendant ce semestre.

Tant au point de vue social qu'au point de vue économique, nous aurons encore à subir des secousses; pour pouvoir triompher plus facilement de ces difficultés, quelle que soit notre tâche ou fonction, si modeste soit notre rôle, remplissons-le avec cœur et discipline en acceptant franchement l'application des décisions prises par nous en toute liberté et en pleine connaissance de cause, comme la démocratie coopérative le demande.

Alors, nous aurons tous rempli notre devoir et, en puisant un enseignement dans notre passé, nous pourrons, songeant à l'avenir, mesurer avec fierté le chemin parcouru et nous préparer à de nouvelles réalisations.